

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



No. de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS**

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022, tenue à l'école des Cavaliers, le 16 mai à 18h30.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Myriam Allard	Parent
Marie-Paule Boucher	Parent
Claudine Clément	Enseignante (remplacement)
Mylène Leroux	Parent
Hélène Robert	Représentante de la communauté
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante

Messieurs

Anthony MacKinnon	Parent
-------------------	--------

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Madame

Caroline Gingras	Directrice

Monsieur

Marc Sauvé	Directeur-adjoint par intérim

SONT ABSENTS

Mesdames

Édith Lacasse	Enseignante
Evelyne Lemire	Parent
Line Bastien	TES
Julie-Anne Blanchard	Orthophoniste

Monsieur

Marc Rousson	Classe principale, service de garde
--------------	-------------------------------------

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM La directrice accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.
CE #2022-39	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par M. Anthony MacKinnon d'adopter l'ordre du jour tel quel.
CE #2022-40	3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 avril 2022 La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Marie-Paule Boucher d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Au point 15 : Semaine de l'engagement parental
	4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL Rien à signaler.
	5. QUESTIONS DU PUBLIC Aucune question reçue.
	6. MOT DE LA PRÉSIDENTE Mme Myriam Allard témoigne de sa déception à l'effet que l'information au sujet de la Semaine de reconnaissance du personnel du service de garde a été transmise trop tard pour que l'on puisse réagir, mais la direction indique que des activités seront organisées pour témoigner de la reconnaissance de l'école lors de la semaine du 1 ^{er} juin 2022. Concernant l'assouplissement des mesures sanitaires, elle souligne avoir déjà eu des échos positifs de la part de certains élèves. Elle veut de nouveau souligner les efforts et la résilience de tout le personnel à travers cette épreuve. Elle reparlera plus tard de la situation de la cour d'école.
	7. MOT DE LA DIRECTION Mme Caroline Gingras est heureuse d'avoir pu parler de la « reprise » de la semaine de reconnaissance du personnel du service de garde plus tôt. Elle nous présente M. Marc Sauvé qui assurera la direction adjointe par intérim au cours des prochaines semaines.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	<p>Une activité a été réalisée pour contribuer à la santé mentale des membres de l'équipe-école (TOTEM). Elle estime que l'activité a eu un beau succès et a été ré-énergisante. L'équipe réfléchit aussi à une manière de réinvestir le tout avec les élèves.</p> <p>Le 17 mai sera la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Des activités ont été proposées par Mme Marie-Pier Mercier (TES) et les élèves sont invités à porter des vêtements aux couleurs de l'arc-en-ciel.</p> <p>Le 18 mai aura lieu l'activité <i>À l'école à pied ou à vélo</i>, dans le but d'encourager les élèves à utiliser le transport actif pour aller à l'école. Mme Hélène Robert a déjà recueilli les noms de 8 bénévoles. L'activité devrait commencer aux alentours de 8h.</p> <p>Par ailleurs, en lien avec le transport actif, la direction précise qu'elle a fait la demande d'un second brigadier adulte juste devant l'école. Elle a aussi fait des démarches auprès d'Hervé St-Surin (policier-éducateur) et du CISSSO à cet effet. Mme Marie-Paule Boucher indique qu'il serait également pertinent de mettre l'association de quartier, de même que la conseillère municipale (Anik Des Marais) dans le coup.</p>
CE #2022-41	<p>8. DÉCISIONS</p> <p>8.1 Agendas</p> <p>L'an prochain, les élèves de 6e année et des classes DM utiliseront un agenda. Le coût sera au maximum de 7,00 \$. Les agendas seront commandés à la compagnie Le Laurentien. La direction indique que les démarches sont un peu en retard, mais comme la commande n'est pas volumineuse (environ 180 agendas), cela ne devrait pas poser problème.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 96.15.3° et 96.15.3° de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement ; - CONSIDÉRANT que les enseignants ont été consultés quant à l'utilisation de l'agenda et au choix du fournisseur (Le Laurentien);

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Myriam Allard, appuyée par Mme Marie-Paule Boucher, il est résolu à l'unanimité; - D'APPROUVER le choix du fournisseur et le coût de l'agenda au montant de 7,00 \$ pour les élèves de 6^e année et des classes DM.
CE #2022-42	<p>8.2 Liste des effets scolaires 2022-2023 Mme Caroline Gingras explique les différentes listes des effets scolaires pour la prochaine année scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que les listes des effets scolaires proposées par la directrice ont été élaborées avec la participation des enseignants ; - CONSIDÉRANT que les effets scolaires demandés répondent aux balises émises par le CSSPO; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Claudine Clément, appuyée par M. Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité ; - D'APPROUVER les listes d'effets scolaires qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2022-2023.
CE #2022-43	<p>8.3 Cahiers d'activités et frais demandés aux parents 2022-2023 Mme Caroline Gingras explique les listes de matériel scolaire et autres frais pour la prochaine année scolaire. Pour les sorties scolaires non obligatoires, il s'agit d'activités ludiques qui n'entrent pas dans les projets ou mesures qui permettent de couvrir certaines activités éducatives ou culturelles.</p> <p>Pour les sorties, Mme Claudine Clément indique que 25\$ n'est peut-être pas un montant suffisant pour permettre des sorties intéressantes. Mme Marie-Chantal Rouleau précise qu'il pourrait y avoir une modulation en fonction des niveaux. Le montant pourrait être ajusté à 45\$ pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Pour les élèves du préscolaire, 1^{re} et 2^e années et des classes spécialisées, le montant serait de 30\$. Pour les parents qui ne seraient pas en mesure de défrayer ces coûts, ils</p>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	<p>peuvent choisir de garder leur enfant à la maison, mais la direction nous assure que l'école peut aussi soutenir certaines familles dans le besoin, le cas échéant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que les frais ont été élaborés avec la participation du personnel de l'école ; - CONSIDÉRANT que ces listes répondent aux balises émises par le CSSPO; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Marie-Paule Boucher, il est résolu à l'unanimité ; - D'APPROUVER les listes de matériel scolaire et autres frais qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2022-2023.
CE #2022-44	<p>8.4 Préparation budgétaire 2022-2023 Mme Caroline Gingras explique les détails du budget 2022-2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire conformément à la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (article 95); - CONSIDÉRANT que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le Centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (article 96.24) - CONSIDÉRANT les ressources allouées à l'établissement par le Centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire; - CONSIDÉRANT les autres sources de revenus; - CONSIDÉRANT que ce budget est équilibré;

Initiales de la présidente

Initiales de la direction

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers**



- **CONSIDÉRANT** la recommandation de la directrice de l'établissement;
- **CONSIDÉRANT** qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du Centre de services scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;
- **CONSIDÉRANT** que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Mme Claudine Clément, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

Allocations	760 891 \$
Revenus	483 058 \$
Total	<u>1 243 949\$</u>
Dépenses totales	<u>1 243 949\$</u>

- et **DE LE SOUMETTRE** au Centre de services scolaire pour son approbation.

CE #2022-45

8.5 Guide de fonctionnement du service de garde 2022-2023

En l'absence de M. Marc Rousson, Mme Caroline Gingras survole le document qui n'a pas subi de changements majeurs par rapport à l'an dernier.

- **CONSIDÉRANT** l'importance d'informer les parents sur le fonctionnement au service de garde ;
- **CONSIDÉRANT** que le document a été élaboré en collaboration avec le responsable du service de garde et la direction ;

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie-Paule Boucher, appuyée par Mme Myriam Allard, il est résolu à l'unanimité; - D'APPROUVER le guide de fonctionnement au service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.
--	--

CE #2022-46	8.6 Assemblée générale annuelle <ul style="list-style-type: none"> - CONSIDÉRANT l'obligation par la <i>Loi sur l'instruction publique</i> (LIP) de convoquer les parents à l'assemblée annuelle avant la fin septembre de l'année scolaire ; - CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel ; - EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie-Paule Boucher, appuyée par Mme Marie-Chantal Rouleau, il est résolu à l'unanimité ; - D'ADOPTER la date du 15 septembre à 19h00 pour l'assemblée annuelle de l'École des Cavaliers.
-------------	---

	9. Informations 9.1 Cour d'école <p>Mme Caroline Gingras précise d'abord que les règles de surveillance sur le terrain synthétique ont dues être révisées régulièrement, car c'est source de conflits et cela demande une gestion complexe d'horaires. Comme l'école est en surcapacité (640 élèves), il est difficile d'assurer l'harmonie entre tous les élèves, c'est pourquoi deux heures de diner ont été organisées. De l'animation pourrait peut-être être organisée afin d'atténuer cette problématique (il pourrait y avoir un budget pour embaucher une ressource à cet effet).</p> <p>En ce qui concerne les achats, des démarches sont en cours pour acheter des filets de sécurité pour placer au-dessus des clôtures, afin de prévenir les ballons perdus. Pour les futurs achats, une consultation a été réalisée auprès des élèves pour connaître leurs souhaits et besoins. De plus, en lien avec les démarches déjà entreprises auprès de Sport-Loisir Outaouais, les deux dames du CISSSO (chargées de projet en lien avec les</p>
--	---

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	<p>cours d'école) ont rendu une visite à l'école la semaine dernière afin de faire diverses recommandations en fonction de leurs observations. Idéalement, des ajouts pourraient être faits à chaque année, de manière progressive.</p> <p>Mmes Myriam Allard et Marie-Paule Boucher souhaitent par ailleurs soulever certaines préoccupations. Par exemple, des bancs sont endommagés et la direction indique que cela avait été signalé. L'usage du terrain synthétique semble aussi problématique; par exemple lors de la dernière journée pédagogique, des personnes externes sont venues lors des heures d'école, alors que certains élèves étaient au service de garde. Pour contrer cette problématique, la clôture pourrait être fermée (mais doit être réparée) et un écriteau pourrait préciser les heures d'école. Il y a également un endroit où un escalier n'est pas sécuritaire. D'un point de vue accessibilité, il y a de nombreux enjeux (stationnement, terrain de la ville adjacent, rue Robert-Stewart, etc.) pour assurer un accès sécuritaire pour les enfants marcheurs. L'école et le CÉ ont la volonté de continuer de réfléchir à ces aspects et de mobiliser la communauté pour faire valoir les besoins auprès de la ville de Gatineau.</p> <p>9.2 Projet éducatif Rien de nouveau à ce sujet.</p> <p>9.3 Fête des finissants La fête est en cours d'organisation. L'activité aura lieu le 17 juin.</p> <p>Pour les autres élèves, un kermès sera organisé le 21 juin et un dîner Sous-marins sera servi. Une animation a aussi été planifiée.</p>
	<p>10. MOT DES ENSEIGNANTES</p> <p>Mme Claudine Clément souligne son appréciation de l'activité Totem, même si elle a été réalisée à distance; cela a donné un petit regain d'énergie. Certains enseignants du 3^e cycle ont même acheté le jeu pour leurs élèves. Concernant le port du masque, elle n'a pas vu de différence pour les élèves, mais c'est une gestion de moins.</p> <p>Mme Marie-Chantal Rouleau indique qu'elle a elle aussi beaucoup apprécié l'activité Totem, qui lui a notamment donné l'occasion de rencontrer de nouveaux collègues. Il y a eu de belles retombées aussi sur le climat global de l'école. Elle précise</p>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

	<p>en outre que les élèves de maternelle ont eu une belle activité médiévale. Ils auront une activité sur les oiseaux à la fin mai, puis ils iront au Musée de la nature en juin. Les élèves de 1^{re} année iront au centre Adrénaline à la fin mai.</p>
	<p>11. MOTS DES PROFESSIONNELS La représentante est absente.</p>
	<p>12. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN La représentante est absente.</p>
	<p>13. MOT DU SERVICE DE GARDE Le responsable est absent.</p>
	<p>14. MOT DE L'OPP Mme Hélène Robert a précisé plus tôt que des activités étaient organisées pour le 18 mai (<i>À l'école à pied ou à vélo</i>).</p> <p>Il reste deux diners pizza. Pour l'an prochain, la responsable indique qu'elle souhaiterait peut-être réduire la fréquence (1 par mois?).</p> <p>La bibliothèque va fermer le 27 mai afin que les démarches de fermeture puissent être réalisées avant la fermeture de l'école.</p>
	<p>15. MOT DU COMITÉ DE PARENTS Des menaces ont été faites à l'égard de certaines écoles secondaires et le CSSPO collaborait avec la police à cet égard.</p> <p>Les détecteurs de Co2 distribués dans les écoles ont permis de constater que la situation était globalement positive sur le territoire, mises à part quelques exceptions.</p> <p>Au sujet des projets pédagogiques particuliers, des réflexions sont en cours. Les débats soulevaient les passions. D'autres consultations seront lancées prochainement.</p>
	<p>16. VARIA Aucun point.</p>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers	
--	--	---

CE #2022-47	<p>17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Myriam Allard, appuyée par Mme Marie-Chantal Rouleau, que la séance soit levée à 20h52.</p> <p>La prochaine rencontre aura lieu le 6 juin 2022 à l'école des Cavaliers.</p> <p style="text-align: center;"> _____ Myriam Allard Présidente </p> <p style="text-align: center;"> _____ Caroline Gingras Directrice </p>
-------------	--